

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 1 de 12
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: wedi® 610

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle/mastic à base de polymères modifiés silane
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: wedi GmbH
Rue/B.P.: Hollefeldstraße 51
Place, Lieu: 48282 Emsdetten
Allemagne
WWW: www.wedi.de
E-mail: info@wedi.de
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-0
Télécopie: +49 (0)2572 / 156-3240
Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240
E-mail: TechSystem@wedi.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,
Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

Marquage spécial

EUH208 Contient Triméthoxyvinylsilane et produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 2 de 12
Langue: fr-FR

2.3 Autres dangers

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

N°CAS	Désignation	PBT/vPvB	ED Homme	ED Environnement
870-08-6	Oxyde de dioctyletain		Liste II	Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2119513215-52-xxxx N°CE 220-449-8 CAS 2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 3; H226. Acute Tox. 4; H332. Skin Sens. 1B; H317.	< 2,5 %
REACH 01-2119979085-27-xxxx N°CE 309-629-8 CAS 100545-48-0	produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine Skin Sens. 1B; H317. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): Skin Sens. 1: C ≥ 25%	< 1 %
REACH 01-2119971268-27-xxxx N°CE 212-791-1 CAS 870-08-6	Oxyde de dioctyletain STOT SE 2; H371.	< 1 %
REACH 01-2119537297-32-xxxx N°CE 258-207-9 CAS 52829-07-9	Sébaçate de bis(2,2,6,6-Tétraméthyl-4-pipéridyle) Eye Dam. 1; H318. Repr. 2; H361f. Aquatic Acute 1; H400. Aquatic Chronic 2; H411. Facteurs M: Aquatic Acute 1: M = 1.	< 1 %
REACH 01-2119496195-28-xxxx N°CE 201-083-8 CAS 78-10-4	Silicate de tétraéthyle Flam. Liq. 3; H226. Acute Tox. 4; H332. Eye Irrit. 2; H319. STOT SE 3; H335.	< 1 %
N°CE 200-659-6 CAS 67-56-1	Méthanol Flam. Liq. 2; H225. Acute Tox. 3; H301. Acute Tox. 3; H311. Acute Tox. 3; H331. STOT SE 1; H370. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): STOT SE 1; H370: C ≥ 10 % / STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	< 2,5 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires: Lors de l'utilisation du produit, il se forme: méthanol (Sous-produit/contamination)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 3 de 12
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation:	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.
Ingestion:	Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.
Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: dioxyde de silice, Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires: Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 4 de 12
Langue: fr-FR

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate. Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.
Température de stockage conseillée: 10-35 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
78-10-4	Silicate de tétraéthyle	Europe: IOELV: TWA	44 mg/m ³ ; 5 ppm
		France: VME	44 mg/m ³ ; 5 ppm
67-56-1	Méthanol	Europe: IOELV: TWA	260 mg/m ³ ; 200 ppm
			(peut être absorbé par la peau)
		France: VLE	1300 mg/m ³ ; 1000 ppm
			(peut être absorbé par la peau)
		France: VME	260 mg/m ³ ; 200 ppm
			(peut être absorbé par la peau)

Indications complémentaires: Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 5 de 12
Langue: fr-FR

DNEL/DMEL:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:

DNEL ouvriers, systémique, à long terme, par inhalation: 27,6 mg/m³
DNEL ouvriers, systémique, à long terme, dermique: 3,9 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, par inhalation: 18,9 mg/m³
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, dermique: 7,8 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, par voie orale: 0,3 mg/kg bw/d

Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine:

DNEL ouvriers, local, à long terme, par inhalation: 3,35 mg/m³
DNEL consommateurs, à long terme, par inhalation: 0,83 mg/m³

Indication sur Oxyde de dioctyletatin:

DNEL consommateurs, systémique, à long terme, par inhalation: 0,0009 mg/m³
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, dermique: 0,025 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, par voie orale: 0,0005 mg/kg bw/d

Indication sur sébaçate de bis(2,2,6,6-Tétraméthyl-4-pipéridyle):

DNEL consommateurs, systémique, à long terme, dermique: 0,8 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, par voie orale: 0,4 mg/kg bw/d

Indication sur Silicate de tétraéthyle:

DNEL ouvriers, systémique, à long terme, par inhalation: 85 mg/m³
DNEL ouvriers, systémique, à court terme, par inhalation: 85 mg/m³
DNEL ouvriers, local, à long terme, par inhalation: 85 mg/m³
DNEL ouvriers, local, à court terme, par inhalation: 85 mg/m³
DNEL ouvriers, systémique, à long terme, dermique: 12,1 mg/kg bw/d
DNEL ouvriers, systémique, à court terme, dermique: 12,1 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, par inhalation: 25 mg/m³
DNEL consommateurs, systémique, à court terme, par inhalation: 25 mg/m³
DNEL consommateurs, local, à long terme, par inhalation: 25 mg/m³
DNEL consommateurs, local, à court terme, par inhalation: 25 mg/m³
DNEL consommateurs, systémique, à long terme, dermique: 8,4 mg/kg bw/d
DNEL consommateurs, systémique, à court terme, dermique: 8,4 mg/kg bw/d

PNEC:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:

PNEC eau (eau douce): 0,4 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,04 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 1,5 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 0,15 mg/kg dw

Indication sur Oxyde de dioctyletatin:

PNEC eau (eau douce): 0,02798 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,002798 mg/L
PNEC station d'épuration: 100 mg/L

Indication sur sébaçate de bis(2,2,6,6-Tétraméthyl-4-pipéridyle):

PNEC eau (eau douce): 0,018 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,0018 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 29 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 2,9 mg/kg dw
PNEC terre: 5,9 mg/kg dw

Indication sur Silicate de tétraéthyle:

PNEC eau (eau douce): 0,192 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,0192 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 0,18 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 0,018 mg/kg dw
PNEC terre: 0,05 mg/kg dw

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 6 de 12
Langue: fr-FR

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.
Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme NF EN 374. Type de gants: Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle et Néoprène. Période de latence: > 480min Épaisseur du revêtement: >0,7mm Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1:2022.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	solide
Couleur:	Forme: pâteux gris
Odeur:	caractéristique, légèrement
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 61 °C
La température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	Non applicable
Viscosité, dynamique:	4500 - 7500 Pa*s (Silicate de tétraéthyle)
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	3,18 log P(o/w) (Silicate de tétraéthyle) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable. 1,1 log P(o/w) (Triméthoxyvinylsilane) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,44 - 1,52 g/cm³
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 7 de 12
Langue: fr-FR

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit durcit en présence d'humidité en dégageant du méthanol.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

	Méthanol
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 8 de 12
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmix (calculé): 868,30 mg/L

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient Triméthoxyvinylsilane et produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, Cochon d'Inde: non sensibilisant (OECD 406, read across)

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 9 de 12
Langue: fr-FR

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Le produit contient une substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres informations:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:

DL50, Rat, par voie orale: 7.120 - 7.236 mg/kg (OECD 401)

DL50, Lapin, dermique: 3.540 mg/kg

CL50, Rat, par inhalation: 16,8 mg/L/4h (OECD 403)

Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine:

DL50, Rat, par voie orale: > 2.000 mg/kg

CL50, Rat, par inhalation: > 5,05 mg/L/4h

Indication sur Oxyde de dioctyletatin:

DL50 Rat, par voie orale: 2.500 mg/kg

DL50 Rat, dermique: > 2.000 mg/kg (OECD 402)

Indication sur sébaçate de bis(2,2,6,6-Tétraméthyl-4-pipéridyle):

DL50 Rat, par voie orale: > 2.000 mg/kg (OECD 423)

DL50 Rat, dermique: > 3.170 mg/kg (OECD 402)

CL50 Rat, par inhalation: 5 mg/L/4h

Indication sur Silicate de tétraéthyle:

DL50 Rat, par voie orale: > 2.500 mg/kg

DL50 Oryctolagus cuniculus, dermique: 5.878 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation: > 16,8 mg/L/4h

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Indication sur sébaçate de bis(2,2,6,6-Tétraméthyl-4-pipéridyle):

Selon notre expérience actuelle, une toxicité pour le poisson est peu probable.

CL50 Oryzias latipes (Ricefish): 5,29 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

CL50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 8,58 mg/L/48h

Toxicité pour les algues:

CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 0,705 mg/L/72h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane: DBO, 28 jours: 51%. Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

3,18 log P(o/w) (Silicate de tétraéthyle)

D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.

1,1 log P(o/w) (Triméthoxyvinylsilane)

D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 10 de 12
Langue: fr-FR

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit contient une substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 10 = Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Recommandation: Colles et adhésifs, non durcis: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.
Incinération avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique
Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: ID 9003

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: Non réglementé
ADN: ID 9003,
MATIÈRES DONT LE POINT D'ÉCLAIR EST SUPÉRIEUR À 60°C MAIS INFÉRIEUR OU ÉGAL À 100°C

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: Classe 9, Code: M12

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.
Polluant marin - IMDG: non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 11 de 12
Langue: fr-FR

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: -
Transport autorisé: T
Équipement nécessaire: PP

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Étiquetage de l'emballage d'un volume ≤ 125mL

Mentions de danger: EUH208 Contient Triméthoxyvinylsilane et produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence: néant

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 20, 40, 69, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
H301 = Toxique en cas d'ingestion.
H311 = Toxique par contact cutané.
H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 = Toxique par inhalation.
H332 = Nocif par inhalation.
H335 = Peut irriter les voies respiratoires.
H361f = Susceptible de nuire à la fertilité.
H370 = Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371 = Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 = Contient Triméthoxyvinylsilane et produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 610

Numéro de matière 07690200



Version: 13.1
Remplace la version: 13.0

Mise à jour: 9/10/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 12 de 12
Langue: fr-FR

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.4: Numéro d'appel d'urgence

Modification dans la section 1: Utilisation générale

Créée: 4/11/2009

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Acute: Danger pour l'environnement aquatique - aigu
Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CL50: Concentration létale médiane
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DBO: Demande biochimique en oxygène
DL50: Dose létale 50%
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
Eye Dam.: Endommagement des yeux
Eye Irrit.: Irritation des yeux
facteur M: Facteur de multiplication
Flam. Liq.: Liquide inflammable
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
LEP: Limite d'exposition professionnelle
log P(o/w): Coefficient de partage: octanol/eau
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
Repr.: Toxicité pour la reproduction
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
TLV: Valeur limite d'exposition
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.